

seulement : Selon moi, le gouvernement a agi sagement en cette affaire, et je suis d'avis que le pays approuvera la politique qui lui fait confier à une compagnie, la construction et l'exploitation de cette voie ferrée pendant la période de temps indiquée au contrat. Pour en venir à un autre aspect de la question, on peut dire que si le gouvernement pouvait construire et exploiter ce chemin avec autant d'économie que l'Intercolonial, il aurait dû garder cette entreprise du Pacifique entre ses mains. Mais l'expérience des années passées et des gouvernements antérieurs, ne justifie pas de pareils calculs. Il est vrai, que l'exploitation de l'Intercolonial pendant l'année dernière et l'année précédente, a démontré que l'on peut arriver avec une administration sage et de l'économie, à réduire les frais d'exploitation.

En 1878 et en 1879, les frais se sont élevés à environ \$2,010,000; en 1879 et 1880, à \$1,600,000 comprenant une dépense en 1878 et 1879 de \$85,000 pour des rails d'acier. Dans tous les cas, une grande économie a été réalisée, comme l'on voit en comparant ces deux années. D'un autre côté, si vous comparez les dépenses de 1878-79 avec celles de 1879-80, dans le but de constater la perte éprouvée par le pays dans l'exploitation de ce chemin, vous trouverez un contraste frappant entre cette année et l'année dernière. Le déficit l'année dernière a été de \$715,000, cette année il n'a été que de \$97,000. Je penso que le pays doit se féliciter en pensant que ce chemin est à la veille de se suffire à lui-même et de ne plus être un fardeau pour les finances du Canada. Passons à une autre comparaison : les frais d'exploitation pendant les trois mois de l'année dernière du 1^{er} juillet au 1^{er} octobre, ont entraîné une perte de \$46,000; les profits pendant la période correspondante de l'année courante, ont été de \$1,460, ce qui démontre que ce chemin en est arrivé à n'être plus une cause de perte pour le pays. D'un autre côté, le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, exploité lui aussi par le gouvernement, accuse une diminution de \$50,000 dans ses frais généraux en les comparant à ceux de l'année précédente. Il y a un côté de cette question de l'Intercolonial plus important que ne le sont généralement les faits de cette nature; je veux parler de l'augmentation du mouvement, pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 1880, comparée aux recettes pour la même période en 1879; cette augmentation a été de \$100,000. Il est vrai qu'en faisant cette comparaison, il ne faut pas manquer de tenir compte du fait qu'avant le 13 août 1879, la section de la Rivière-du-Loup n'appartenait pas au gouvernement et qu'il a profité du mouvement de cette section pendant toute l'année courante.

Un autre sujet important indiqué dans le discours du trône, est celui du service civil sur lequel une commission royale a fait une enquête dont on nous promet le rapport. Il est très important, il me semble, dans l'état transitoire de notre situation, que le service civil soit réorganisé de façon à mettre les salaires en rapport avec le travail et à faire disparaître les injustices qui pourraient exister dans le service civil. Il est une affaire de nature à exciter nos regrets, dans la position du pays, c'est comme le dit le discours du trône, la famine à laquelle ont été réduits les indiens du Nord-Ouest, cette année et l'année dernière, ce qui a entraîné une dépense considérable pour faire face aux exigences de leur position. Ce triste état de choses ne peut manquer de provoquer les sympathies de cette Chambre, parce que les sympathies de tout le monde civilisé doivent être acquises aux peaux rouges malheureux lorsque, faute de vivres, ils sont obligés de demander au gouvernement les moyens de se sustenter. Si on encourageant les indiens à se livrer à l'agriculture, on peut éviter à l'avenir de pareils malheurs, tous les encouragements que le gouvernement pourra donner à une pareille œuvre, ne rencontreront aucune objection.

Le paragraphe du discours du trône qui parle du don fait au Canada par le gouvernement impérial de la corvette à vapeur *Charybdis*, revenue dernièrement d'une croisière dans les mers de Chine, et qui sera transformée en vaisseau-

école, a été accueilli avec un vif plaisir. Cette générosité prouve que le gouvernement impérial a encore de la sympathie pour nous, et je suis certain que nous le payons de retour. La loyauté des Canadiens à la mère-patrie, est un sujet dont il est inutile de parler, car il est bien connu, qu'en tout temps et de toutes manières, notre peuple a toujours été prêt à faire preuve de son attachement à la Couronne britannique et est disposé à préparer ses enfants à la protection du pays, et sur terre et sur mer. Nous n'avons pas à chercher, comme on nous le conseille parfois, de nouvelles alliances politiques, pour nous aider à développer les ressources et la richesse du pays. Nous n'avons pas à désirer l'annexion. À l'ombre du vieux drapeau, avec l'antique constitution et les institutions que nous avons adoptées, au moins en principe, nous sommes aussi en état d'arriver au bien-être que nous le serions étant placés dans d'autres circonstances. Avec tous les avantages qu'il possède dans les plaines sans bornes du Nord-Ouest s'étendant sur les millions d'acres qui attendent la charrue, grâce à ses richesses forestières, à ses pêcheries, à ses mines et à ses autres ressources naturelles, notre pays, si nous savons en tirer parti, peut recevoir dans ses limites des millions d'hommes qui jouiront de son immense territoire et de son sol fertile. Nous avons aussi à offrir aux immigrants d'Europe ce qu'ils s'imaginent ne pouvoir trouver qu'aux États-Unis. Vivant parfois sous le joug de certains gouvernements monarchiques, ils se figurent que le régime républicain peut seul leur donner cette grande liberté dont ils désirent la jouissance, mais je crois que nous pouvons leur offrir la liberté la plus large, la plus généreuse, la plus vraie qu'il soit possible de trouver. Nous pouvons aussi leur assurer qu'ils trouveront au milieu de nous les bienfaits découlant des lois justes dont l'application a été confiée à une magistrature sans tache, dont les connaissances et l'intégrité peuvent trouver leurs égales, mais non leurs supérieures dans aucun autre pays du monde.

Nous pouvons garantir à toutes les classes de la société, la plus complète jouissance de la liberté civile et religieuse. Il m'est donc permis de dire qu'ayant un tel héritage à léguer à nos enfants, nous pouvons envisager l'avenir avec espérance, ayant devant nous la perspective d'un pays développé et agrandi, dans tous les éléments qui forment une grande nation. Il m'est aussi permis de dire que, grâce à la politique du gouvernement qui a amélioré nos affaires et inspiré de la confiance au peuple pour tout ce qui regarde l'avancement du pays, toute notre énergie fortifiée par ces nouvelles causes d'espérances, sera consacrée au développement du bien-être général, dont chaque citoyen du Canada et tout nouvel habitant qui viendra s'y établir seront appelés à partager les bénéfices. Je suis donc fondé à croire qu'il serait oiseux de ma part, de faire un appel au patriotisme de cette Chambre, au patriotisme de tout Canadien pour les engager à consacrer toute leur énergie à faire surgir sur ce continent une nation, qui ne le cèdera à aucune autre en prospérité et en bonheur. Le devoir qui nous incombe, c'est d'établir notre pays sous un gouvernement national, fort, capable de donner à chaque Province sa part légitime d'attention à ses besoins et de prévenir par ce moyen le germe d'éléments de troubles provenant d'intérêt de clocher, un gouvernement capable de faire du Canada un tout harmonieux, ayant confiance dans les gouvernants et les croyant capables de construire cette grande route nationale qui sera la base de notre mouvement progressif, qui donnera encore plus de force au lien d'intérêts et d'idées qui relie, d'un océan à l'autre, les provinces de la Confédération qui s'étend de la zone tempérée à la zone glaciale, offrant aux nations de l'Europe et de l'Asie et à celles de ce continent de nouveaux débouchés au commerce. En accomplissant cet œuvre, le gouvernement rendra le peuple de ce pays heureux, content et industrieux. Je vous remercie, M. l'Orateur, vous et cette Chambre, de m'avoir écouté avec tant de patience et d'indulgence, et j'ai l'honneur de proposer,